

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°19-2025

Élection de la gouvernance de la Caisse centrale de la MSA

Petit arrangement entre amis : la FNSEA ne fera pas taire la voix des salariés !

La CFDT Agri-Agro, première organisation représentative des salariés relevant du régime agricole, prend acte de la décision de la FNSEA de priver la CFDT de la 1^{ère} vice-présidence de la Caisse centrale de la MSA (CCMSA).

Ce choix, dicté par des logiques d'appareil, est une nouvelle occasion manquée de reconnaître le rôle essentiel des affiliés du régime agricole – salariés, actifs et retraités – dans la gouvernance de la protection sociale agricole.

Avec plus de 50% des délégués à la Caisse centrale de la MSA, la CFDT Agri-Agro ne se laissera pas réduire au silence. Elle poursuivra avec détermination son action pour défendre les droits sociaux, améliorer les conditions de travail et garantir que la voix des salariés soit entendue dans toutes les instances.

Cette décision de déni de représentativité renforce plus que jamais la détermination de la CFDT Agri-Agro à faire reconnaître les besoins d'une population de salariés agricoles de plus en plus importante.

L'agriculture ne se fera pas sans les salariés et la FNSEA ne les fera pas taire !

Il devient urgent de faire évoluer les modalités d'élection de la gouvernance de la CCMSA, afin qu'elles prennent réellement en compte le poids démocratique des salariés et des non-salariés, et garantissent une représentation plus juste et transparente de l'ensemble des affiliés.

Fait à Paris, le 12 septembre 2025

Contacts :

Alexandre DUBOIS, Secrétaire national : 01.56.41.50.50
Stéphanie KNEZ, Secrétaire nationale : 06.77.43.58.67
Presse : 06.89.04.25.27